



Journée territoriale sport santé bien-être

CREPS Centre-Val de Loire, Bourges

Mardi 2 juin 2015

DOSSIER DE PRESSE



Contacts presse :

Bureau de la communication interministérielle - 02.48.67.34.36 – pref-communication@cher.gouv.fr
Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant – CS 60022- 18020 BOURGES Cedex –
TEL. : 02 48 67 18 18 – Télécopie : 02 48 67 34 37 - www.cher.gouv.fr

RAPPEL DES ENJEUX

L'utilité de recommander une activité physique et sportive aux patients atteints de maladies chroniques et plus généralement à tous les sujets désireux de se maintenir en forme n'est pas récente. Les études mettant en évidence les bienfaits de l'APS se sont en effet multipliés ces dernières années. *« Des publications de plus en plus nombreuses viennent confirmer que pratiques de APS tout au long de la vie augmente l'espérance de vie en bonne santé, retarde la dépendance et constitue un complément thérapeutique efficace en luttant contre la sédentarité pour de nombreuses affections comme l'obésité et bien d'autres encore, sans oublier la prise en charge des sujets en situation de handicap »* résumait un **rapport de l'Académie nationale de médecine en octobre 2012** conduit par le professeur Jacques Bazex. Ce travail a renforcé les résultats de **l'expertise collective INSERM de 2007**.

D'autres plans et rapports viennent étayer ces recommandations :

Le Plan National Nutrition Santé et le Plan Obésité 2011-2013 qui a fait un axe fort de la pratique de l'activité physique et sportive associé à une alimentation équilibrée.

Le rapport de la Haute Autorité de Santé d'Avril 2011 sur le développement des thérapies non médicamenteuses

Le plan National de prévention par l'Activité Physique et Sportive de 2008 qui décline les grandes lignes des orientations à mettre en œuvre par le Ministère des Sports. L'activité physique et sportive comme composante santé apparaissent encore dans d'autres plans nationaux : Plan cancer – Plan santé environnement – Plan national « Bien vieillir ».

L'instruction N° DS/DSB2/SG/DGCS/2012/434 du 24 Décembre 2012 précise les orientations de mise en œuvre opérationnelle des mesures visant à promouvoir et développer la pratique des activités physiques et sportives comme facteur de santé publique avec 6 lignes stratégiques.

Le Baromètre annuel sport santé 2012 de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire, enquête Internet qui a été menée par Ipsos pour la Fédération, du 18 au 20 décembre 2012 auprès d'un échantillon de 1.005 personnes, constituant un échantillon national représentatif de la population française âgée de 16 à 64 ans, a montré :

- Que les Français considèrent, avec une note médiocre de 5,8/10, que leur état de forme mentale et physique est plutôt moyen.

- 82% des personnes interrogées reconnaissent ne pas s'occuper suffisamment de leur forme physique, un sentiment encore plus fort chez les femmes qui sont près de la moitié à dire que c'est « souvent » le cas.

Cette prise de conscience se ressent dans leurs résolutions puisque « Faire du sport » est la résolution prioritaire pour les Français en 2013 (37% en 2013, 32% en 2012).

Dans le cadre d'une approche nouvelle, globale, interministérielle et transversale, l'objectif de ce plan sport santé bien-être est de placer le sport comme outil de santé publique.

CONTEXTE EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Depuis début 2010, à l'**initiative de l'ARS et de la DRJSCS** un groupe de travail autour de la question du sport santé pour tous dans un cadre sécurisé s'est constitué afin de faire émerger un réseau régional sport santé. Il comprend actuellement des représentants :

- du Mouvement sportif
- du Mouvement scolaire
- des Universités de Tours et d'Orléans
- des Acteurs de prévention et promotion de la santé
- d'un partenaire privé
- des Médecins du sportive

Les objectifs poursuivis en termes de :

1° Dynamique des acteurs et rôle de ressource

- Favoriser les échanges par une rencontre régionale des acteurs du milieu sportif et du milieu santé
- Valoriser les initiatives territoriales
- Porter à la connaissance du milieu sportif et du milieu de la santé les formations existantes dans le domaine du « sport - santé »

2° Recherche

- Etudier le recours à la « prescription » médicale de l'activité physique et sportive en Région Centre-Val de Loire.

3° Information-documentation

- Construire un recueil des associations sportives ayant une spécificité « santé »
- Elaborer une lettre d'information périodique pour les acteurs de la santé et du milieu sportif.
- Assurer un veille documentaire-réglementaire et événementielle.

Cette démarche a été inscrite comme priorité du Schéma Régional et Prévention, élément du Projet Régional de Santé.

LES PRINCIPAUX CONSTATS EN REGION CENTRE

Données sur le Sport en Région Centre-Val de Loire :

En 2011, la Région Centre comportait 77 Ligues ou comités régionaux, 353 Comités départementaux, 7 877 clubs sportifs affiliés, 617 300 licenciés, 25% de la population régionale est licenciée dans un club.

Près d'un habitant sur deux déclare pratiquer une activité physique régulièrement.

La région Centre est bien équipée avec 65,4 équipements sportifs pour 10 000 habitants (en comparaison, la moyenne nationale est de 50,7)
(Source CROS rapport activité 2012)

Equipement sportifs en région Centre en 2011 :

	Nb total d'équipements	% total d'équipements	Population
Cher	2 111	12,77 %	314 599
Eure-et-Loir	2 913	17,62 %	422 411
Indre	2 348	14,21 %	232 799
Indre-et-Loire	3 508	21,22 %	583 086
Loiret	3 513	21,25 %	647 733
Loir-et-Cher	2 136	12,92 %	326 291
TOTAL	16 529	100,00 %	2 526 919

MSS - RES (25 mai 2011)

Données sur le Sport handicap en Région Centre, la DRJSCS a élaboré un « Plan d'actions régional sport et handicap ». En région Centre en 2012, la Fédération Française Sport Adapté compte 1466 licenciés et la Fédération Française handisport 570 licenciés.

Malgré des équipements sportifs importants, il apparaît :

- une méconnaissance de l'offre en « sport santé » existants sur les territoires
- une insuffisance de coordination entre les acteurs du milieu sportif et du milieu santé
- un besoin de formation « sport santé » pour les éducateurs et animateurs sportifs diplômés.
- des difficultés d'accès à l'activité physique et sportive pour des publics spécifiques (malades chroniques, personnes âgées, personnes handicapées...)

Etat de santé des habitants de la région Centre-Val de Loire :

Concernant la santé des habitants de la région Centre-Val de Loire, des travaux de l'Observatoire régional de la santé ont mis en évidence des **inégalités sociales et territoriales de santé**, avec notamment une mortalité générale et prématurée plus marquée dans les territoires du Cher et de l'Indre, ainsi que dans les cantons du Nord-Ouest de l'Eure-et-Loir.

En région Centre, en moyenne **4500 décès annuels ont eu lieu prématurément** au cours de la période 2000-2007, ce qui correspond à **18% des décès**.

Parmi les causes de décès prématurés en région :

- les cancers représentent 40%
- les maladies cardiovasculaires : 13,4%
- les suicides : 7,8%
- les accidents de la route : 5,5%

Le diagnostic régional identifie également un **poids important des maladies chroniques** : les affections cardiovasculaires, les tumeurs, le diabète et les affections psychiatriques constituent les principaux motifs d'Admission en affection de longue durée (ALD).

Il relève également des points de vigilance, dont **le surpoids et l'obésité**.



NOTE D'ORIENTATION CNDS 2015

SANTE

Contexte

La sédentarité et l'obésité sont deux fléaux de notre société. Des pathologies aux conséquences graves, voire dramatiques, pourraient être évitées si les personnes concernées pratiquaient une activité physique et sportive régulière. Pourtant, plus de la moitié de la population française ne parvient pas à se maintenir au minimum recommandé.

Depuis quelques années, l'offre de pratique se diversifie, contribuant à la mobilisation du sport comme facteur de santé. L'Etat est investi, notamment à travers le plan national « sport santé bien-être », décliné au niveau territorial via le plan régional. C'est grâce à l'investissement de l'ensemble de ces acteurs que la pratique de l'activité physique progressera. Ainsi, les aides CNDS permettent d'accompagner les actions s'inscrivant dans une démarche pérenne de promotion de la santé par le sport.

Priorités

Le délégué territorial fixe les quatre priorités suivantes :

1. Accompagner les actions du plan pluriannuel « sport santé bien être » de la Région Centre-Val de Loire avec en priorité le fait de :

- conforter le rôle du réseau sport santé bien-être comme structure ressource et de coordination des acteurs du milieu sportif et de la santé
- permettre aux personnes atteintes de maladies chroniques d'accéder à une activité physique et/ou sportive dans un cadre sécurisé
- développer et valoriser les activités physiques et sportives dans et hors les établissements sociaux et médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées
- promouvoir dans le cadre de la politique de la ville et des contrats locaux de santé, l'activité physique et sportive comme facteur de santé accessible à tous.

2. En lien avec le plan national de prévention du dopage 2013-2016, aider des actions de prévention dopage (uniquement les comités régionaux et les ligues, les interventions pédagogiques seront assurées par l'AMPD du Centre-Val de Loire),

3. Protéger les pratiquants : action de formation et de recyclage au **secourisme (PSC 1)** à l'attention des dirigeants, éducateurs et pratiquants licenciés (un organisme de formation par département).

4. Soutenir les actions d'envergure départementale au titre de l'opération « Sentez-vous sport » qui auront une approche construite de prévention de la santé (labellisation obligatoire, un porteur par département)

FICHES ACTIONS

N°1 : Organisation de journées territoriales « Sport Santé Bien-être ».

Objectif 1 – Action 5

Description

Cette action répond à l'objectif de rapprocher les acteurs des milieux de la santé et du sport sur un même territoire afin de favoriser la connaissance mutuelle et d'impulser des projets conjoints.

A la suite de la journée régionale Sport Santé Bien-être organisée en 2013, des journées seront organisées dans chaque département et porteront sur :

- La connaissance des acteurs
- Les échanges de pratiques
- La mise en place de projets sport-santé

Principales actions

- Recensement des acteurs des milieux sport et santé à inviter (lien avec l'action 3 de l'objectif 1)
- Définition du programme de chaque journée par un Comité de pilotage local
- Organisation logistique.

Responsables Action *ARS – DRJSCS – CROS*

Partenariats *DDCS/DDCSPP – DTARS – CDOS – FRAPS et CODES*

Indicateurs *Nombre de participants – Origine des participants*

Échéances *2014 et 2015*

N° 2 : Renforcement de l'offre de formation « Sport-Santé » des éducateurs et animateurs sportifs diplômés.

Objectif – Transversal 1

Description

La promotion de la santé par la pratique régulière d'activité physique, conduit de plus en plus les éducateurs sportifs à accueillir un large public dans leurs séances. Parmi ce public, des personnes peuvent être sédentaires et/ou atteintes d'une maladie chronique (maladies cardiovasculaires, diabète, insuffisance respiratoire, parfois associée à une surcharge pondérale)

Cependant aucune formation spécifique n'existe pour les éducateurs sportifs.

Une sensibilisation au profit des éducateurs sportifs diplômés d'État pour une meilleure prise en charge de ces publics lors des séances d'activité physique est nécessaire.

Elle concernerait les éducateurs et animateurs sportifs motivés pour intégrer une dimension « sport santé » dans leurs activités professionnelles (Professionnels sportifs œuvrant dans les collectivités territoriales, les milieux associatifs...). Ils compléteraient leur formation par une connaissance approfondie des personnes porteuses de maladies chroniques (diabète, obésité, maladies cardiovasculaires et respiratoires...)

Les objectifs seraient :

Général : Ajuster les compétences théoriques et pratiques de l'animateur sportif pour lui permettre de mieux assurer l'accueil des personnes souffrant de maladies chroniques.

Pédagogiques :

- Définir le champ d'intervention de l'éducateur sportif
- Identifier les différents partenaires (psychologue, médecins, diététicien, les réseaux santé, les éducateurs médico-sportifs)
- Accompagner la personne porteuse de maladies chroniques dans la pratique sportives
- Évaluer l'autonomie de la personne par rapport à sa pathologie
- Détecter les signes de « précurseurs d'intolérance à l'effort »

Principales tâches

- Identifier les besoins en compétences du milieu sportif sur la formation sport santé
- Construction du contenu d'une formation sport santé

Responsable Action *Coordinateur du réseau SSBE*

Acteurs *DRJSCS – Mouvement sportif – ARS – FRAPS – Société de Médecine du Sport – ARAIR*

Sources *Fédérations françaises – AAP – ARS – AAP CNDS*

Indicateurs *Nombre d'éducateurs/animateurs sportifs formés*

Échéances *2013 - 2015*

Programme de la journée territoriale du 2 juin 2015

- 8h45 - 9h15** **Accueil des participants**
- 9h15 - 9h45** Ouverture par Monsieur DAMIE Directeur Général de l'ARS et Madame DOKHÉLAR Préfète du Cher
- 9h45 - 10h00** **Les Enjeux « Sport Santé Bien Être » dans le Cher**
Monsieur BERGERON Directeur Départemental de la DDCSPP du Cher
- 10h00 - 11h00** **Approche scientifique « Sport Santé Bien Être »**
Docteur Jacques ROUSSEL Médecin conseiller DRJSCS (coordonnateur du réseau régional Sport Santé Bien Être)
- 11h 00 - 11h30** **Approche thématique « Sport Santé Bien Être » par le Comité Départemental d'Education pour la Santé**
Marie COTE GRUMEL Directrice CODES du Cher
Benoit COLLIOT Educateur sportif CD UFOLEP 18
- 11h30 - 12h15** **Expérience du réseau Caramel : Obésité - Diabète**
Docteur Philippe WALKER Endocrinologue, Nutritionniste, Diabétologue et Président du réseau CARAMEL
Sylvie LAROCHE Coordinatrice du réseau CARAMEL
Véronique FROIDEVAUX Educatrice sportive du réseau CARAMEL
- 12h15 - 12h45** **Echanges avec la salle**
- Pause Déjeuner (sur réservation)***
- 14h - 15h00** **Présentation de la formation 2015-2016 :**
« Pourquoi une formation ? »
Paul CARRE Président du CDOS et Vice-Président de Cher Emploi Animation
- Description de la formation**
Philippe FOURE Professeur de sport CREPS Centre-Val de Loire
Elodie BILLAUD Chargée de projet CODES du Cher

15h00 - 16h00

Expériences autour de maladies chroniques :

Insuffisances respiratoires

Florence FOUCHER Coordonnatrice du Contrat Local de Santé de Vierzon

Madame MASSARDIER Cadre de santé Hôpital de Vierzon

Elisabeth LAGARDE Educatrice sportive Cher Emploi Animation

Cancers

Docteur François BONHOMME Médecin Ligue contre le Cancer, Vice-président

Charlotte CAZIN Responsable départementale du Groupe associatif Siel Bleu

Nicolas AUNEAU Délégué départemental CD UFOLEP

16h00 - 16h 15

Echanges avec la salle

16h15 - 16h30

Synthèse de la journée

16H30

Clôture